

CIEL, MES AÏEUX !

La pratique généalogique répond, aujourd'hui comme hier, à deux motivations : prouver un droit ou établir son appartenance à une famille, une lignée, un groupe. La primauté de l'une sur l'autre s'est largement inversée au fil des siècles.

Au Moyen Âge, une généalogie qui sert de support à la légitimité politique des souverains se développe : il s'agit alors d'établir le caractère antique et illustre du lignage.

Sous l'Ancien Régime, la généalogie est très pratiquée, mais elle concerne essentiellement la noblesse, compte tenu des privilèges, honorifiques, juridiques et fiscaux qu'il convient de justifier afin de les maintenir.

Devenues un véritable phénomène social depuis le milieu des années 1970, les recherches généalogiques actuelles reposent désormais essentiellement sur des motivations identitaires, qui priment sur les finalités administratives.

L'avènement d'Internet s'est accompagné d'une révolution généalogique. De nouveaux outils et environnements de travail offrent à chacun la possibilité de mener ses propres recherches, seul ou au sein d'une association. Les Archives départementales offrent un nouvel éventail de services, avec la mise en ligne d'actes (état civil, recensements de population), l'indexation de dossiers nominatifs et la réalisation d'outils d'aide à la recherche de plus en plus performants.